L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Syndicat des Pêcheurs à la ligne et Riverains du Nord

Les nombreuses sociétés étaient représentées par près de 3.000 délégués réunis hier, à Lille, salle des Ambassadeurs

La réputation pacifique des Chevaliers de la Gaule se justifia au long de l'année par l'exercice hygiénique d'un sport qu'ils pratiquent en famille, entre amis, dans des conditions d'une émulation qui ne saurait avoir rien d'agressif et se termine le plus souvent, à la confrontation des prises, autour d'une table de café où l'on arrose la plus belle capture. Réunis en Congrès, les pêcheurs à la ligne se montrent plus nerveux. Il s'agit alors de discuter d'intérêts généraux et chacun à sa façon de voir sur les questions de gardiennage, de location de lots de pêche, de lutte contre la pollution des eaux. Cette dernière question qui tient une grande place dans une région aussi industrielle que la nôtre soulève à chaque assemblée d'assez vives discussions.

La réunion du 12 mars 1933 fut à cet égard plutôt mouvementée; cette d'hier se maintint dans le ton d'une discussion courtoise et l'autorité du président, M. Chastelain ramena l'apaisement pour autant que le besoin s'en faisait sentir.

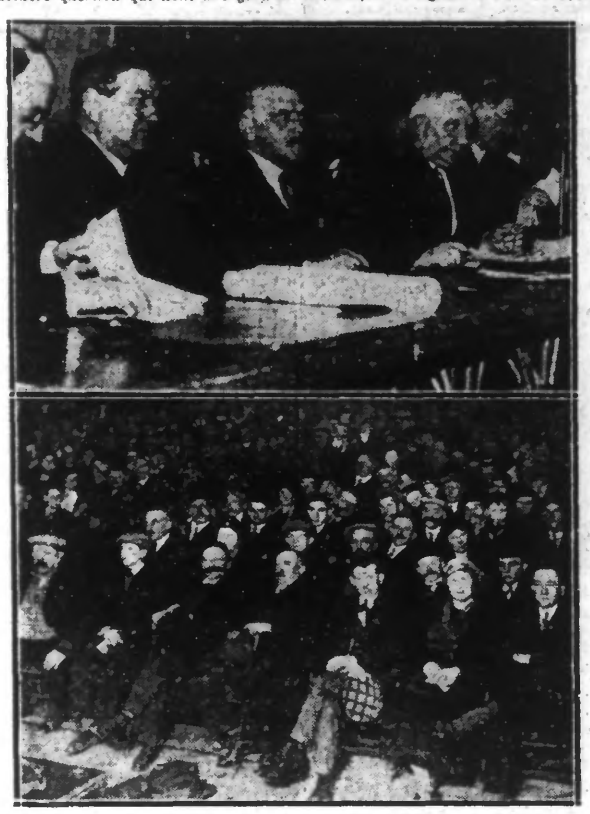

EN HAUT : *Le Bureau de l'Assemblée pendant la lecture du rapport par M. CAMMAERT, secrétaire général du Syndicat ayant à sa droite M. CHASTELAIN, président et M. Louis MASSON, adjoint au maire de Lille.*
EN BAS : *Un coin de la salle des « Ambassadeurs » pendant l'Assemblée.*

L'allocution du Président

La réunion fut ouverte un peu après 14 heures, par M. **Chastelain,** président du syndicat, entouré au bureau de MM. Louis **Masson,** représentant M. le Maire de Lille, **Grundrich, Batteur, Vermesse,** vice-présidents, **Fruleux,** secrétaire général, **Cammaert,** secrétaire administratif, **Van Ceunebroeck,** trésorier, **Feucaut,** représentant les sociétés de pêche du douaisis; MM. **Montuelle, Merle, Hage, Deldique, Debruyne,** membres du bureau.

M. Chastelain, après avoir souhaité la bienvenue à ses camarades venus exceptionnellement nombreux tint à remercier M. Louis Masson, conseiller général et adjoint au Maire de Lille, qui s'est montré toujours un précieux agent de liaison tant auprès de la municipalité lilloise que de l'administration préfectorale. Des remerciements aussi à MM. Pierre Delforirie, conseiller général, Daniel-Vincent, sénateur et président du Conseil général du Nord, à M. Ory, ancien président du syndicat central des pêcheurs à la ligne de France et du Consortium d'assainissement; à M. le sénateur Albert Mahieu et M. Theiller de Poncheville, président de la Fédération des chasseurs et pêcheurs.

Le président marque ensuite les avantages obtenus par les pêcheurs au cours de ces dernières années, notamment l'octroi d'un tarif spécial de transports en faveur des sociétaires.

M. **Chastelain** a terminé en se réjouissant d'avoir réalisé la fusion d'un certain nombre de sociétés : « Les Chevaliers de la Gaule », de Douai; le Groupement des sociétés de pêche du Douaisis; la société « Les quatre canaux de Courcheletes »; les « Pêcheurs flenaisiens » et les « Joyeux pêcheurs de Lourches ». Avec chaque augmentation de leurs effectifs, les pêcheurs du Nord voient croître leurs chances d'obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance de leurs droits et la défense efficace de leurs justes revendications.

La pollution des eaux

Au premier rang se place celle de la lutte contre la pollution des eaux. Après que M. Cammaert eut donné lecture du procès-verbal de la précédente assemblée et M. Fruleux, du rapport des travaux de l'année écoulée, rapports qui furent adoptés à la quasi-unanimité, M. Chastelain fit une très intéressante causerie sur le problème de la pollution des eaux. Il donna des indications très précises et sur les actions engagées par le syndicat — il y en a encore 23 en instance de procédure — et sur l'importance des réempoissonnements. Il indiqua les moyens dont disposent les pêcheurs pour défendre leurs droits. La loi du 25 avril 1929 menée avec mesure est une arme suffisamment efficace et le projet de Loi Chéron actuellement pendant devant la Chambre serait au contraire un danger car il marque une tendance à dégager la responsabilité de l'industriel empoisonneur.

La discussion

Sur invitation du président à ouvrir une discussion qui passionne visiblement l'assemblée à raison de faits que se sont produits récemment à Merville, Hazebrouck, Gravelines, et dans le douaisis, M. Elie **Plateel,** maire d'Hazebrouck, président de « la Carpe Hazebrouckoise », présente quelques observations. Il incrimine l'action « trop personnelle » du président du syndicat, et lui reproche de n'avoir pas facilité une entente avec les organismes centraux pour la défense commune des pêcheurs à la ligne. Dans un cas particulier, qui s'est produit près d'Hazebrouck, il a plaint d'un retard dans l'intervention du syndicat.

L'argumentation de M. Plateel se résume en la nécessité "une action d'ensemble qui pourrait se traduire par une pétition des pêcheurs et riverains. Un meeting de toutes les sociétés de pêche donnerait du poids à une adresse de protestation qu'il propose de faire parvenir sans retard au Ministre de l'Agriculture.

M. **Chastelain** répond en quelques mots pour justifier l'attitude de conciliation, l'arrangement arbitral qu'il a été amené à préférer dans bien des cas à l'engagement d'un proces toujours coûteux.

Au nom des sociétés du Douaisis, M. **Feucaut** remercie le bureau du syndicat d'avoir prononcé leur admission.

M. **Louis Masson** donne l'assurance qu'il poursuivra ses efforts à la Commission départementale de l'hygiène dont il fait partie et qui à examiner dans son ensemble cette grave question de la pollution des eaux.

Les récompenses

M. **Chastelain** entretient l'assemblée d'un grand concours international prévu à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire du syndicat. Il rappelle qu'en 1935 les bons de lous les lots de pêche doivent être renouvelés et en soumet la nomenclature à l'assemblée qui ratifie.

Avant de passer au tirage d'une tombola dotée de nombreux lots et à une séance de cinéma comportant deux beaux films documentaires, le président remet les diplômes et récompenses suivantes :

Diplôme avec Médaille d'argent. — MM. Cammaert Théophile, secrétaire administratif; Fruleux Joseph, secrétaire général.

Diplôme avec Médaille de bronze. — MM. Multier Raymond, administrateur; Van Ceunebroek René, trésorier; Deledicque Chéri, administrateur; Claisse Alfred; Montuelle Joseph; Vervynck Julien; Cuvelle Albert; Fleury James; Dubrulle Julien; Muselet Auguste; Debruyne Rémy; Hage, administrateurs; Ducrocq Paul, trésorier-adjoints; Lefebvre Stéphane, administrateur.

MM. Deroost Ferdinand; Potié Moïse; Defives Charles; Belperche Jules.

Diplôme avec Breloque. — MM. Loridan Joseph; Weymel Alfred; Lesage Louis; Depret Auguste; Doolaeghe Eugène; Camplon Victor; Hornez Emile; Lemey Jean; Gayot Jules; Picaget Edmond; Camvaeris Louis.

La politique régionale

PARTI D'UNITÉ PROLÉTARIENNE

Le 11e Congrès de la Fédération du Nord

La fédération du Nord du Parti d'Unité Prolétarienne a tenu hier, salle du Pré Catelan, sous la présidence effective de M. Kléber Labaye, et sous la présidence d'honneur de toutes les victimes du fascisme, son deuxième congrès.

M. Marcel Gruson, secrétaire administratif de la fédération, donna connaissance du rapport moral qui fut adopté à l'unanimité. M. Eugène Delorme donna ensuite connaissance de la situation financière ; son rapport fut également adopté.

Le Congrès, examinant la situation politique présente, décida d'entreprendre toute l'action nécessaire pour regrouper les forces du prolétariat. A cet effet, à défaut d'unité organique, il fut décidé de proposer à toutes les organisations politiques, économiques et philosophiques de la classe ouvrière, la constitution en commun d'un Comité de vigilance antifasciste dans le Nord. Dans ce but, une lettre sera adressée aux différentes organisations.

A la séance de l'après-midi, on adopta le rapport sur la propagande. M. Desobliin, ancien député du Nord, présenta ensuite un rapport sur la tactique électorale du P.U.P. qui, après une longue discussion, fut adopté à l'unanimité.

L'assemblée examina les autres questions figurant à l'ordre du jour et après le renouvellement de la Commission exécutive qui comprend MM. Becquart, Delame, Désobliin, Duprez, Gruson, Labaye, Olivier, Vermandel, Garol, Vandebauwède, Smlin, Malin, Knockaert et la citoyenne Taberry, le Congrès fut clos.

LISEZ **les sports du nord** Paraît le lundi et le samedi
LE GRAND REGIONAL D'INFORMATIONS SPORTIVES
Le numéro : 25 centimes

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

BELLE MANIFESTATION ARTISTIQUE A L'AMICALE-PHOTO

On s'est souvent plu à considérer la photographie comme un simple enregistrement mécanique de la nature. Une photo ce n'était naguère pour beaucoup qu'un coin de paysage qu'un monument, qu'une figure, vus par l'œil intelligent que constitue un objectif.

Quelle erreur pourtant et combien un salon comme celui qu'avait organisé hier l'Amicale-Photo de Roubaix peut servir la cause de la photographie artistique. Car il y a de l'art, quoi qu'en disent les esthètes dans ces photos : paysages, monuments, portraits.

Il y a d'abord une mise en page qui traduit de même déjà le goût de l'amateur et puis il y a surtout grâce aux procédés de report une possibilité d'interprétation du sujet qui laisse aux tendances de chacun un champ très vaste.

Dans leur local de la Grande Rue, les membres de l'Amicale-Photo avaient rassemblé un nombre assez considérable d'œuvres de leurs adhérents, et surtout ils avaient eu l'heureuse idée de varier autant que possible les genres.

Nous y avons remarqué quelques bons portraits, nous a dit M. Fauvarque, avec un objectif très rudimentaire, et pour lesquels l'amateur (car il n'y a ici que des travaux d'amateurs), a obtenu un excellent enveloppement.

Dans la catégorie des tirages par procédés à la gomme, bromoils, reports, etc., quelques paysages remarquables, des monuments, tous sujets traités avec un goût très sûr, une technique impeccable.

Quelques photos à la mise en page un peu audacieuse donnent une notre moderne qui n'est nullement désagréable.

Des agrandissements en tirage ordinaire prouvent qu'avec les procédés les plus simples, mais à condition qu'on ait du goût, il est facile de composer d'excellents tableaux.

Et voici quelques tirages en couleurs qui nous restituent des paysages, des fleurs avec leurs teintes naturelles.

Enfin, signalons une série de photos de nuages prises pour l'Observatoire national météorologique et qui valurent le premier prix catégorie amateurs à nos concitoyens.

Et pendant que nous sommes sur ce chapitre récompenses signalons le challenge de la Revue photographique que l'Amicale-Photo a enlevé cette année et que nous lui souhaitons de conserver l'an prochain.

Il y eut foule hier pour visiter l'exposition et c'était justice. Mais de telles expositions se retournent parfois contre ceux qui les organisent, les visiteurs, que la photo tenterait, en voyant de si belles choses, se découragent avant même que de tenter le moindre essai, en se disant : « Ce doit être trop difficile, je n'y arriverai jamais. »

C'est là un faux raisonnement, et bien regrettable. Les résultats acquis et prouvés par l'exposition l'ont été par des amateurs qui ont de la patience et du goût. Qui veut rivaliser avec eux le peut aisément.

Au sein de l'Amicale-Photo règne un esprit de camaraderie et d'émulation qui font de ce groupement un milieu très accueillant. Les aînés de l'équipe mettent leur expérience au service des débutants et chacun peut y trouver conseils et encouragements.

Voici la belle saison qui arrive, et avec les premiers beaux jours les débutants vont faire de timides essais. Les hésitants vont consulter les catalogues choisir un X ou un Y, à pellicules ou à plaques... l'Amicale-Photo les invite à se grouper chez elle. Mus par un excellent principe, ses dirigeants en ce début de la saison photographique, repartent de zéro, ils commencent vendredi par montrer comment on développe : c'est là pour tous ceux que tente la photographie, une excellente occasion d'apprendre les rudiments de l'art de la photographie et puis s'ils ont un peu de patience et de persévérance, grâce aux conseils qu'ils recevront... ils deviendront peut-être des exposants du prochain salon de l'Amicale-Photo.

A. B.

Halle FLIPO, arrivages Bria, Chester

FOOTBALL ! FOOTBALL ! QUAND TU NOUS TIENS ...

Le football est le grand cri du jour. Pour quelle raison, l'amateurisme est presque mort et seul existe le professionnalisme. Mais, hier dimanche, l'état d'esprit était tout autre. A Roubaix, sur le superbe ground du Racing, devait se dérouler une partie qui avait son importance, tant au point de vue football régional, rivalisant avec l'amour du sport actuellement en vogue.

Il s'agissait uniquement du grand choc qui devait mettre aux prises deux vieux Clubs du Nord, d'un côté l'Olympique Lillois et de l'autre, l'Union Sportive Tourquennoise. Lequel des deux devait l'emporter, c'était l'objet de toutes les conversations et chacun émettait son appréciation quant à l'issue du match dont le résultat devait départager les équipes et éliminer définitivement celui qui aurait le dessous.

Les pronostics étaient partagés et, il faut l'avouer, la grande majorité était en faveur de l'O. L.

Dès 13 heures, la foule afflua au Parc Jean Dubrulle et dans toutes les artères de la ville, ce fut une suite ininterrompue de voitures se dirigeant vers le terrain des « Doyens ». Les tramways faisaient des « complets » et, en moins d'une heure, plus de cinq mille personnes furent transportées sur la pelouse de la rue Edouard-Vaillant, où les deux vieilles équipes devaient défendre leur prestige.

Dans toutes les rues adjacentes, on n'y rencontrait que des autos, motos, vélos, enfin tous les moyens de locomotion qui nous sont permis en ce moment, sans en exclure les autocars, dont les propriétaires durent faire des « affaires d'or ». Quelle ambiance et quel mouvement en ville ! Les habitants de la rue de Lannoy doivent en savoir quelque chose. La foule compacte qui défila sur les trottoirs était la meilleure des preuves et cela nous permet d'affirmer qu'il y eut au moins 10.000 personnes présentes au Parc Jean Dubrulle.

Ah ! football !! quand tu tiens ton monde !

F. C.

LA MÉDAILLE DES ÉVADÉS

Nous apprenons que M. Albert Cogez, négociant en lissus, 24, rue du Général-Chanzy, vient de se voir attribuer la médaille des Evadés de guerre.

Resté à Roubaix, n'étant pas encore à l'âge mobilisable, il n'hésita pas, en mai 1915, à rejoindre la France libre par la Belgique, la Hollande et l'Angleterre ; il n'avait alors que 17 ans.

Engagé volontaire au 21e Régiment d'Artillerie, à Lorient, il combattit à Verdun, dans la Somme et en Champagne. Blessé devant Soissons, il obtint la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'Armée. A la fin de la campagne, il était sous-officier.

L'Administration des Hospices poursuit son œuvre de modification et d'embellissement de ses anciennes propriétés

Roubaix, cette immense ruche industrielle, est peuplée de milliers de familles de travailleurs qui ont fait la renommée du département du Nord. En y réfléchissant quelque peu on constate que beaucoup d'entre eux, après avoir passé la majeure partie de leur vie dans les usines ou ateliers pour leur permettre d'élever dignement leurs chers enfants, malgré ce bel exemple de courage, viennent finir leurs jours dans les Hospices de Roubaix. Il est vrai que, de leur temps, il n'était nullement question de secours tels que ceux qui sont actuellement alloués aux familles nécessiteuses : sous forme d'indemnité du chargea de famule, de vie chère, de familles nombreuses, etc... Il

Un des immeubles appartenant aux hospices

n'était pas plus question de fonds de chômage pour sauver, en cas de « coups durs », les ouvriers de la misère.

Heureusement, un comité a toujours au tendre une perche de salut à ces mères admirables et à ces pères de famille au courage inlassable. Nous voulons causer des Hospices de Roubaix et la plume ne sera jamais assez élogieuse pour vanter les inappréciables et les continuels efforts dont ne cessent de faire preuve les membres du Conseil d'administration.

Leur grand esprit d'humanité est admirable et nos bons « vieux » leur en savent gré. La soupe est excellente, les repas copieux, les soins méticuleux. Tant, à Barbieux qu'à Blanchemeille, toute les pensionnaires sont heureux et contents, ils ne s'en cachent d'ailleurs pas. Comment ne pas s'incliner devant le dévouement de ces hommes de bien n'ayant qu'un seul souci « Ménager une bonne retraite à ceux qui ont trimé toute leur vie ».

Mais, pour atteindre ce but, il faut des ressources, et de quelle importance !! Le capital sacrifié annuellement est imposant, les registres de comptabilité, tenus avec la plus grande régularité, en font d'ailleurs foi. Quoique étant gros propriétaire foncier, l'Administration hospitalière doit néanmoins trouver les fonds nécessaires pour assurer le gîte et le couvet à ses protégés sans, toutefois, entamer son capitel.

C'est précisément pour cette raison que depuis plusieurs années, nombre de ses propriétés présentant un certain état de vétusté, étaient démolies et remplacer par des immeubles modernes et de rapport. Si les frais sont lourds, le pourcentage de rendement qu'ils assurant est autrement important que les revenus encaissés auparavant. C'est ainsi que, successivement, nous avons vu disparaître plusieurs vieilles bâtisses de la rue du Maréchal Foch, de la rue des Champs, de la rue du Bois, rue Chasney, qui furent remplacés par des constructions dont l'esthétique est autrement flatteuse.

Au fur et à mesure qu'un immeuble devient vacant, toutes mesures sont prises instantanément pour que les dispositions intérieures soient modifiées tout en donnant un certain cachet à la façade suivant le goût du jour. Sous peu, l'immeuble portant le numéro 8 de la rue du Maréchal Foch subira le même sort, et durant de longs mois sera la proie des démolisseurs, ainsi que des entrepreneurs qui seront chargés de faire « peau neuve ». Ce bâtiment est inoccupé depuis plusieurs mois. L'aspect général ne présenta rien de moderne et semble jurer, d'autant plus que les immeubles moyens ont été entièrement refaits ces dernières années. Cette excellente initiative fait honneur au Conseil d'administration des Hospices de Roubaix et ne fera qu'embellir le centre de la ville qui en a, certes, grand besoin.

Ne cherchez donc pas à LILLE, ce que vous avez sous la main à ROUBAIX.
LA MAISON DU **PIANO A. JUBÉ**
117 Grande-Rue, Roubaix. Tél. 355.52 (angle rue N.-D. des Victoires) vous fournira le même piano franco et garanti **20 ans**
Moins cher qu'ailleurs, car la Maison ne s'occupe que de PIANOS.

A LA MÉMOIRE RU ROI ALBERT

A SAINT-MARTIN

Un service solennel, demandé par les sociétés belges de Roubaix a été célébré dimanche à midi, en l'église Saint-Martin à la mémoire du roi Albert 1er, en présence d'une foule énorme ce pressant dans l'enceinte tendue de deuil. Des oriflammes françaises et belges tombaient des voutes et les feux de nombreux cierges bracillaient autour d'un catafalque recouvert du drapeau de la nation amie et alliée. Dans le cœur avaient pris place les sociétés belges et à leur tête, les Anciens Combattants, ainsi que les sociétés patriotiques et militaires de la ville avec leurs drapeaux.

On remarquait de nombreuses notabilités, et notamment MM. Thaune, consul général de Belgique, représentant le Gouvernement belge, et Fairon, ancien consul ; Edouard Roussel, sénateur ; le lieutenant-colonel Robyn, président du Cercle Militaire et le lieutenant-colonel Lecot ; Fernand Carissimo, président de la Cahmbre de Commerce ; René Wibaux, président de la société d'entr'aide de la Légon d'honneur, etc...

Après l'Evangile, M. le Chamoine Bègne, prononça en un langage d'une sobre, forte eu émouvante éloquence le panégyrique du roi Soldat, en qui il exalta le défenseur du droit, de la justice, et de l'honneur.

Après le serment, M. Georges Perment, au grand orgue, exécuta la Brabançonne, écoutée debout par l'assistance, tandis que les drapeaux s'inclinaient.

A NOTRE-DAME

Un service solennel pour le repos du roi Albert a été également célébré à 11 h. 30 en l'église Notre-Dame. L'assistance fut nombreuse et l'on remarquait des délégations de diverses sociétés de Roubaix, notamment celles du Cercle Militaire ; des Mutilés ; de l'Orphéon des Anciens Combattants ; de la Fraternelle des Combattants ; des Médaillés Militaires ; de l'Œuvre des Infirmières de la Croix-Rouge ; des décorés au péril de leur vie ; des anciens gradés, etc.

Il y avait dans le chœur plusieurs drapeaux, ceux de l'Union des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix, des Mutilés, de l'Orphéon des Anciens Combattants, des anciens gradés, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Fougnies et après l'Evangile, M. le Chanoine Agnius, de Notre-Dame, exalta la belle et noble figure du roi Albert, symbole de la conscience en face de la force.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au **Protoxyde d'Azote** par le « NOVOL »
Clinique Dentaire MOISSAILI
93, rue du Collège, 93 — ROUBAIX

Le Concours Carnavalesque de l'Union des Commerçants du Centre

Nous avons déjà annoncé qu'à l'occasion de la Mi-Carême, l'Union des Commerçants du Centre organise un grand concours carnavalesque, doté de 5.000 francs de prix, et qui se déroulera les dimanche 11 et lundi 12 mars.

Nous donnons, ci-dessous, le programme de cette grandiose manifestation qui remportera un très succès, d'autant plus qu'en coïncidera avec l'exposition des Commerçants du Centre.

L'Union des Commerçants du Centre organise pour la fête de la Mi-Carême, 11-12 mars 1934, un grand concours de masques, déguisements, groupes costumés, doté de plus de 5.000 francs de prix.

Ce concours se divise en deux parties bien à fait distinctes et indépendantes : 1° Le concours individuel réservé aux isolés et aux couples jugé par les cafetiers du groupement qui a lieu le lundi 12 mars; 2° Le concours général ouvert à tous les groupes costumés, musiciens ou non, couples et isolés, richement primé par l'Union des Commerçants du Centre et jugé par 7 jurys établis dans les diverses rues du Centre, le dimanche 11 mars 1934, après-midi.

CONCOURS INDIVIDUEL — Lundi 12 mars

Ce concours a lieu le lundi 12 mars. Pour y participer, il suffit d'être masqué ou costumé et de visiter les cafés du Centre participant au concours; ces cafés seront désignés par des listes imprimées qu'on trouvera au siège : Hôtel du Centre, 21, Grand Place. Le jour de la fête, ils indiqueront très apparemment à l'extérieur qu'ils participent au concours.

Les concurrents visitant les cafés auront à se faire remettre par le cafetier ou son délégué un bon contenant une indication de points pour le classement. Le concurrent a donc intérêt à traverser et visiter le plus de cafés possible; il va sans dire qu'il n'est nullement tenu à la consommation.

Le cafetier attribue les points non seulement d'après le costume mais d'après l'animation créée par le concurrent dans son établissement.

Ce concours est libre d'itinéraire et dure de 16 à 21 heures, heure à laquelle les concurrents remettront leurs bons au siège de l'Union, Hôtel du Centre, 21, Grand Place, où se feront la classement et la distribution des prix.

Les prix attribués à ce concours sont les suivants : Couples et petits groupes : 150 fr.; 100 fr.; 75 fr.; 50. — Isolés : 100 fr.; 75 fr.; 50 fr.; 50 fr.; et 4 prix de 25 fr.

CONCOURS GÉNÉRAL — Dimanche 11 mars

Pour participer au Concours général, il faut se faire inscrire à l'Hôtel du Centre, 21, Grand Place, dans l'une des 8 catégories : 1° Groupes de plus de 50; 2° Groupes de plus de 30; 3° Groupes de plus de 15; 4° Petits groupes; 5° Couples; 6° Isolés genre (beaux costumes); 7° Isolés originaux; 8° Enfants.

A l'inscription, il sera remis une carte. Cette carte devra être pointée à chaque jury du concours et nul ne pourra obtenir un prix sans être passé devant tous les jurys.

Les jurys seront au nombre de 7 placés aux endroits suivants : Grande Rue (coin de la rue Léon Allart); Place de la Liberté (trottoir de la Banque de France); Grand Place (face Palais du Vêtement); Coin du Curé et du Vieil Abreuvoir; Entrée de la rue de la Gare; Extrémité de la rue du Bois; Place des Halles. Ils comprendront toujours au moins trois personnes et seront présidés par un membre du Comité.

L'itinéraire est tout à fait libre et le concours peut se faire de 15 à 19 h. Les prix seront attribués et remis dans la soirée à l'hôtel du Centre.

Voici quels sont les prix attribués à ce concours : 1re catégorie, 600 fr.; 300 fr.; 300 fr.; 200 fr.; 2e catégorie, 400 fr.; 300 fr.; 200 fr.; 150 fr.; 3e catégorie, 300 fr.; 150 fr.; 100 fr.; 100 fr.; 4e catégorie, 200 fr.; 100 fr.; 75 fr.; 50 fr.; 5e catégorie, 150 fr.; 100 fr.; 75 fr.; 50 fr.; 6e catégorie, 100 fr.; 50 fr.; 50 fr.; 25 fr.; 7e catégorie, 100 fr.; 50 fr.; 50 fr.; 25 fr.; 8e catégorie, 75 fr.; 50 fr.; 40 fr.; 30 fr.; 30 fr.; 25 fr.; 25 fr.

Tous ces prix sont attribués en espèces et payables sitôt leur attribution.

Les deux concours sont absolument indépendants et chacun demeure libre de participer aux deux à condition de satisfaire aux règlements.

Le fait de participer aux concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Gratuitement on offre une jolie robe **MANTEAU** pure laine, doublé soie à 175 fr., chez Valère Lepera, 33 r. Hospice

UN CARREAU FUT CASSÉ

Par suite d'un geste malheureux, un jeune homme cassa un carreau à une fenêtre de l'estaminet de M. Léon Six, 77 bis, rue de la Fosse-aux-Chênes. Ceci se déroula au cours de la nuit de samedi à dimanche matin ; un accord amiable étant intervenu entre les parties, aucune plainte n'a été déposée. L'auteur de la casse ayant versé une somme de 20 fr. au débitant ayant subi le préjudice.

VILLE DE PARIS

Emission d'un Emprunt à lots 5 1/2 % de 750 millions

Au triple point de vue de la sécurité — qui est complète — du rendement et de la plus-value éventuelle, l'Emprunt Municipal 1934 présente des avantages tels que le portefeuille ne pourra manquer de s'y intéresser largement.

Indiscutable et indiscuté, le crédit de la Ville de Paris est toujours sorti intact de toutes les crises financières. A l'Etranger, tout comme en France, il bénéficie d'une confiance inégalée.

Productif d'un intérêt de cinq et demi pour cent payable par coupons semestriels exonérés de l'impôt cédulaire sur le revenu des valeurs mobilières, le nouvel Emprunt assure aux capitaux de placement un rendement d'autant plus avantageux qu'il est émis à 954 fr., c'est-à-dire assez sensiblement au-dessous du pair.

Il possède également l'attrait qu'exercent, sur une partie importante du public, les valeurs à lots. Deux fois par an, en effet, il sera procédé à des tirages où sortiront un lot de un million, un lot de 500.000 francs, un lot de 200.000 francs, etc.

Participer à ces tirages tout en bénéficiant d'un revenu important et régulier présente pour les capitalistes de toutes catégories un avantage considérable.

Destiné à des travaux d'édilité, à la construction d'hôpitaux et d'écoles, le nouvel Emprunt aura pour effet d'accroître encore l'actif de la Ville de Paris. Il constitue une occasion de placement véritablement exceptionnelle.

On souscrit partout. 9122

EST-CE UN VÉLO VOLÉ

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, une bicyclette abandonnée fut trouvée face au numéro 97 de la Grande Rue et a été déposée au poste central de police. La machine porte une plaque d'identité au nom de M. Bourlet, habitant la Belgique.

AUX MÉDAILLÉS COLONIAUX

Les médaillés coloniaux ont tenu une assemblée dimanche à 11 h. au Café Beaucamp, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Zirel, entouré de MM. Henri Vandaele, vice-président d'honneur ; Beaucamp, secrétaire, et les membres du comité.

Après la lecture des rapports et l'étude de différentes questions d'ordre intérieur, il fut annoncé que la remise de la cravate de commandeur de l'Iftim Nitchikar à M. Henri Vandaele, serait faite par le général Bossu, le dimanche 18 mars, au siège de la Société.

Après la traditionnelle tombola, les médaillés coloniaux se rendirent à l'église Saint-Martin, pour assister au service solennel célébré pour le Roi Albert.

UN BEL ACTE DE PROBITÉ

Un colis de valeur avait été perdu par M. Louis Herbaut, incurable, demeurant à l'hospice de Blanchemaille, courtier chez Mme Toulemonde, corsellère. Ce colis a été trouvé par M. Joseph Colle, maître rejointoyeur, demeurant 2, Boulevard de la République, à Roubaix, qui s'est empressé de le remettre à sa propriétaire.

DONS AUX PAUVRES

Le Bureau de Bienfaisance a reçu au cours du mois de février, comme dons aux pauvres ou secours aux chômeurs, les sommes suivantes

De la Caisse d'Epargne de Roubaix, 10.000 fr. ; de M. J. Dirick, 50 fr.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance adresse ses plus vifs remerciements aux généreux donateurs.

COURS DES BRANCARDIERS-SECOURISTES

Le second cours théorique à l'intention des secouristes sera donné mardi 6 mars, à 18 h. 30, au siège de la Croix-Rouge, 2, rue de la Gare, et aura pour sujet « La protection individuelle contre le danger aérien ».

Le nombre de ces cours étant très limité et les présences devant figurer sur les cartes individuelles, il est instamment recommandé aux brancardiers d'y assister régulièrement. D'ailleurs s'ils manquaient l'un ou l'autre de ces cours, leur formation serait incomplète et ils se trouveraient, en cas d'alerte, dans l'impossibilité de rendre les services qu'on est en droit d'attendre de leur dévouement.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pendant la semaine du 25 février au 3 mars

Chômeurs à 7 fr. : 3.527 ; chômeurs à 4 fr. : 365 ; conjoints à 4 fr. : 957 ; ascendants à 4 fr. : 41 ; mineurs à 3 fr. 50 : 2.039, soit un total de 6.919 personnes pour une somme globale de 256.786 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 18 au 24 février 1934 se sont élevées à 9.562 fr. 74.

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES

Mouvement de la semaine du 26 février au 3 mars 1934. — Eaux, 8 analyses ; Combustibles, 11 ; Matières grasses, 2 ; Fibres, 6 ; Fils, 9 ; Tissus, 11 ; Produits tinctoriaux et d'apprêts, 5 ; Approvisionnements divers, 5. Total : 57 analyses.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DES PROPRIETAIRES HLM H.B.M. — L'Assemblée générale annuelle statutaire aura lieu cette année au café Varstraete, place Ste-Elisabeth, à Roubaix, le dimanche 25 mars, à 10 h. Tous les membres sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

Le Syndicat a comme principal but, la Défense de la Famille dans la Petite Propriété il groupe toutes les personnes qui possèdent la seule maison qu'ils habitent et aussi les personnes qui ont bénéficié des dispositions des lois sur les Habitations à Bon Marché.

Le Comité rappelle que M. Germain Martin, ministre des Finances ayant déposé lundi dernier sur le Bureau du Sénat le projet de loi voté par la Chambre des Députés le 20 courant, projet qui prévoit le vote par le Sénat des Crédits nécessaires pour l'application de la cinquième tranche de la Loi Loucheur, il y a lieu d'espérer que ces crédits seront votés et qu'il se tient à la disposition des intéressés pour les guider pour les aider et aussi pour leur donner tous les renseignements utiles sur le fonctionnement des lois sur les H. B. M.

Il est tenu chaque dimanche matin, de 10 h. 30 à midi une permanence au siège, Café Destrée, angle des rues Leconte, Baillon et du Chemin Neuf à Roubaix. De service le dimanche 5 mars, M. Marcel Charles

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS JEANNE D'ARC. — Une réunion de cette société a eu lieu dimanche à 10 h., au siège, 46, boulevard Gambetta, sous la présidence de M. Degand.

Après la lecture de différents rapports, M. Degland remit la médaille de bronze de la Mutualité à M. Joseph Bourdeau, vice-président d'honneur du groupement et félicita le décoré de cette distinction bien méritée.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Avant Sparta du Nouveau Roubaix.** — Hier, l'équipe 1B recevait en un match comptant pour le championnat du groupe « B » le Daring Athlétic Club Lillois 1A, qui la semaine dernière battit le J. O. Roubaix par 6 buts à 0. A l'aller, notre équipe s'inclina par 6 buts à 3.

Continuant son redressement et après avoir remporté une belle victoire sur Armentières en prenant le dessus par 7 buts à 0, nos réserves viennent de prendre leur revanche en disposant du D.A.C. Lillois 1A par 6 buts à 1. Ce résultat représente assez fidèlement la physionomie de la partie.

Nous profitons de l'occasion pour faire connaître à tous nos amis, que nous organisons le 25 courant, notre grande fête annuelle dans la salle du Foyer Municipal d'Education Ouvrière. Le prix des places est fixé à 3.50 et 2.50. Tous les membres du club possèdent des cartes.

JEUX DIVERS

CARTES. — **France Manilleurs du Maulin :** Résultats du concours de février : 1. Lefebvre et Debruyne Albert ; 2. Pollet Croin ; 3. Hoys Pesenier Prudent ; 4. Crépin-J. Fretin ; 5. Bocquet-Boisius ; 6. Vaillant-Verhest ; 7. Kerkhove-Pluquet ; 8. Delsour-Fauconnier ; 9. Carette-L. Fretin.

Challenge des As. — Pollet 11 pts, Crépin et Croin, 8 ; Pesenier P. 7 ; Hoys 5, Duquesne, Verhelst, Boisius, Dupuis, Dubus, Lefebvre et Debruyne A. 4 ; Bus, Desmet et Bellour, 3 ; Fauconnier, Petit, Bocquet, Kerkhove, Steussens et J. Fretin, 2 pts.

Challenge des France Manilleurs. — Boisius 479, Pollet 476, Croin 456, Crépin 449, Bus 446, Pesenier M. 429, Kerkhove 416, J. Fretin 403, Dubus, 400, Pesenier P. 395, Desmeliere 388, Fauconnier 380, Petit 361, Hoys 357, Vaillant, 350, L. Fretin et Lejeune 343, Lefebvre, 330 ; Bocquet 329 ; Desmet 323 ; Hourgois 323, Bellour 322 Duquesne 317, Pinquet 315, Vraux 313, Verhaest 305, Segard 297, Steussens 287, Delannoy 275, Debruyne A. 211, Debuchy 207, Fiévet 196, Dupuis 183, Debruyne Carlos 170, Delespaul 168, Carette 166, Mahieu 158, Marthe 147, Deroubaix 126, Barenne 102, Desmarécaux 90, Lescroart 88.

Challenge de la Commission. — Croin et Steussens 5 ; Bus, Bocquet et Lefebvre, 4 ; Boisius et Fiévet, 3 ; Pluquet, Duquesne, Vaillant, Kerkhove et Dubus, 2 points.

ETAT CIVIL

Naissances. — Suzanne Szymanski, rue Boucher-de-Perthes, 21 ; Jacques Varmeirsch, rue Ingres, 347, ap. 2 ; Marcel

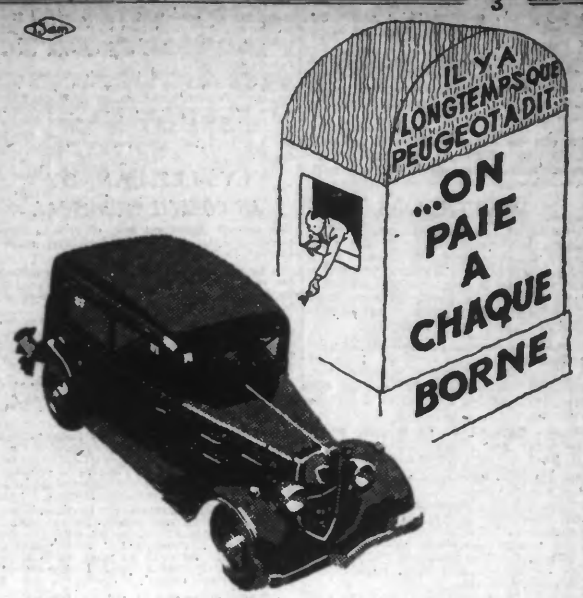

Chaque kilomètre parcouru coûte de l'huile, du pneu, une fraction de frais annuels (garage, assurance, etc...)

... ET DE L'ESSENCE
Le vote de la TAXE UNIQUE sur les combustibles liquides confère une importance de plus en plus grande AU RENDEMENT et à la CONSOMMATION
La supériorité d'économie des 201 et 301

201 Coupé Cond. Intér. 15.900
301 Cond. Intér. 20.500

Peugeot

S'AFFIRME PLUS QUE JAMAIS...

Société pour la vente dans le Nord des AUTOMOBILES PEUGEOT
Seul agent exclusif
Pour essais, adressez-vous en ses magasins : 7, 9, et 11, rue Faidherbe, LILLE où tous les modèles sont exposés.
Essais et démonstrations chez **P. EVERAERE**, concession